



Programme de formation

Intitulé :

« Formation Manager Facilitateur »

Objectifs pédagogiques :

Acquérir et comprendre les principes de base qui permettent de développer l'intelligence collective dans un groupe.

Les compétences visées :

- Découvrir et comprendre la posture de facilitateur en intelligence collective
- Vivre et expérimenter des techniques de base de facilitation dans des moments collaboratifs ciblés
- Passer à l'action, se mettre en situation de proposer de manière proactive des temps de travail en intelligence collective en utilisant la posture et les outils
- Obtenir des feedbacks sur sa posture et s'adapter
- Se projeter sur les cas d'utilisation de l'intelligence collective au sein du groupe et avec des tiers

Public visé :

Toute personne amenée à travailler en équipe et à animer des séances collectives.

Prérequis :

Aucun.

Durée :

½ journée ou 1 journée complète.

Les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Utilisation de jeux et outils pédagogiques spécifiques : 4 COLORS, LEGO Serious Play™, Innovation Games, Gamestorming
- Échanges sur les pratiques et apports de solutions personnalisées.
- La formation sera dispensée par Madame Céline Cusset détenant une forte expérience en intelligence collective
- Méthode pédagogique basée sur des méthodes participatives, explicatives et interrogatives et alternant apports théoriques et échanges d'expérience.





Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les conséquences

Les compétences acquises seront évaluées tout au long des débrief des exercices et mises en situation.

Une validation des acquis ludique sera effectuée via les jeux de Thiagi et un QCM.

Accessibilité :

Lors de l'entretien d'évaluation du besoin du stagiaire : L'identification d'un besoin en termes d'accessibilité de la formation à une problématique d'handicap sera abordé.

Suite à l'identification d'un besoin d'adaptation de la formation à un handicap : le lieu, la durée, le déroulé, les supports pédagogiques pourront être adaptés.

Modalités et délais d'accès :

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Pour chaque demande de formation, nous réalisons une analyse du besoin d'entrée en formation, cette écoute nous permet une adaptation et une compensation pour accueillir les personnes présentant un handicap.

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le client.

Le délai d'accès aux formations, tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

Tarifs :

A partir de 2100€.

